



**Mission Permanente de la République d'Haïti
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Intervention

de

**Monsieur Ricardin SAINT-JEAN
Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République d'Haïti**

**au Forum Politique de Haut-Niveau de l'ECOSOC 2023
sur le développement durable - Segment ministériel**

**Thème: « Créer un élan vers le Sommet des ODD 2023 : Transformation
pour accélérer la mise en œuvre des ODD »**

New York, XX juillet 2023

Vérifier au prononcé

Madame la Présidente de l'ECOSOC
Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Président du Panel international sur le changement climatique,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués délégués,

Madame la Présidente,

1. Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens, et en mon nom propre, nos félicitations les plus vives en votre qualité de Présidente du Conseil économique et social (ECOSOC) pour la session 2023. Je salue, à cet égard, votre leadership et votre dévouement exemplaires dans la conduite des travaux de ladite session du Conseil.

2. Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable 2023, **dont le thème central est "Accélérer la reprise après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux"**, se tient dans un contexte où notre planète fait face à de graves crises financières, alimentaires, humanitaires et énergétiques, en raison des conflits et guerres, qui mettent en péril l'un des piliers fondamentaux de notre Organisation, à savoir le maintien de la paix et la sécurité internationales.

3. Ainsi, ce Forum est une étape cruciale, non seulement pour faire le bilan de nos stratégies et moyens d'action, mais aussi, créer les conditions idoines en vue d'accélérer le processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Madame la Présidente,

4. Ainsi, il me paraît opportun de rappeler que dans le cadre de « **Samoa Pathway, la voie à suivre** », qui a suivi le Programme d'action de la Barbade de 1994 et la Stratégie de Maurice de 2004, les Chefs d'État et de gouvernement ont solennellement réaffirmé que les petits États insulaires en développement demeurent un cas particulier en termes de développement durable compte tenu de leurs vulnérabilités uniques et particulières et continuent de faire face à des contraintes majeures pour assurer leur développement durable dans ses trois dimensions - sociale, économique et environnementale.

5. A cet égard, une aide accrue de la communauté internationale est cruciale pour permettre au groupe des PMA d'atteindre les ODD. Pour ce faire, il faut que les efforts et les initiatives de mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'agenda de développement post-2015 prennent en compte les priorités nationales de ce groupe de pays fragiles, notamment par rapport aux indicateurs qui doivent être développés pour mesurer les cibles d'action;

6. Dans cette perspective, je salue, les initiatives du Secrétaire général des Nations Unies visant, entre autres, à mettre l'accent sur trois actions majeures, visant à accélérer la mise en œuvre des ODD, notamment en réitérant son appel au Groupe des Vingt (G20) *à fournir une relance des ODD en augmentant massivement le financement à au moins 500 milliards de dollars par an, par le biais de prêts à long terme à des taux d'intérêt plus bas, d'un allègement de la dette et de la création d'un système solide et efficace de résolution de la dette souveraine, et en élargissant le financement d'urgence aux pays dans le besoin et en orientant les investissements publics et privés vers les ODD.*

Madame la Présidente,

7. Sur le plan national, tandis que mon pays peine encore à se relever des conséquences désastreuses du tremblement de terre meurtrier du 12 janvier 2010, le 14 août 2021, un séisme de magnitude 7,2 sur l'échelle de Richter a frappé la péninsule sud d'Haïti, suivi de la tempête tropicale Grace le 17 août 2021. Le 6 juin 2023, un autre tremblement de terre d'une magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter a violemment secoué le Département de la Grande Anse. Ces catastrophes ont entraîné des pertes en vies humaines, des destructions d'infrastructures et des déplacements massifs de population.

8. Ajouter à tout cela, la précarité des ressources et une crise multidimensionnelle sans précédent, à la fois sécuritaire, humanitaire et institutionnelle, paralysent le fonctionnement normal du pays et entravent les efforts de mise en œuvre d'une politique de croissance et de développement socio-économique. De plus, compte tenu d'une baisse importante des transferts de fonds de la diaspora, de la réduction des exportations du textile et de la baisse considérable des investissements directs étrangers, la situation économique s'est détériorée encore davantage et pèse lourdement sur la balance des paiements.

9. Néanmoins, pour accélérer la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et **la relance post-Covid**, les autorités haïtiennes ont officiellement lancé, en collaboration avec le bureau du Coordonnateur Résident du système des Nations Unies en Haïti, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le 6 mai 2021, le processus du Cadre National Intégré de Financement du Développement Durable d'Haïti.

10. Ce nouveau dispositif institutionnel met l'accent sur l'engagement des acteurs gouvernementaux dans le cadre d'une approche inclusive qui intègre le secteur privé, le secteur bancaire, les organisations de la société civile, avec l'appui technique et financier des partenaires internationaux. Il tient compte des politiques et mécanismes existants, notamment le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) révisé et le Plan de relance économique Post-Covid-19 (PREPOC) et propose des cadres politiques et réglementaires complémentaires en lien avec l'Agenda 2030.

11. Ainsi, le «Cadre Intégré National de Financement (CINF) vise principalement à renforcer le Système National de Planification du développement national et assurer l'efficacité du processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), à travers ses quatre (4) composantes : 1) évaluation et diagnostic du financement, 2) stratégie de financement, 3) suivi et examen du financement et 4) gouvernance et coordination du financement. Comme son nom l'indique, ces composantes forment un tout intégrateur d'un système de financement innovant.

12. Enfin, alors que nous nous préparons à organiser l'année prochaine la quatrième Conférence internationale des petits États insulaires en développement (PEID), puisse le Forum politique de haut niveau 2023 de l'ECOSOC, nous permettre de mobiliser les ressources et énergies nécessaires pour réaliser nos ambitions collectives de reconstruire mieux, sur une base résiliente, durable et inclusive pour tous, en vue de mieux faire face aux catastrophes de toutes sortes, notamment aux pandémies.

13. Ce faisant, nous aurons créé *l'elan nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des ODD* et transformer en acte concret notre aspiration commune exprimée lors de l'adoption par l'Assemblée générale, le 15 septembre 2015, de la résolution intitulée : “*Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*”, ainsi que son principe fondateur “*Ne laisser personne de côté*”.

14 Je vous remercie!